

Travaux de la Chambre

Mes collègues et moi-même sommes convaincus que la Charte des droits, la constitution indépendante et la formule d'amendement pour lesquelles nous avons tant lutté et que nous avons réussi à faire intégrer dans le premier document—que nous verrons bientôt sous sa nouvelle forme—figurent dans le nouveau document avec des modifications qui se révéleront acceptables et souhaitables, c'est du moins ce que je souhaite de tout cœur.

[Français]

Finalement, je voudrais dire que je suis personnellement triste que le gouvernement du Québec n'ait pas signé l'accord. Étant une région spéciale et un peuple unique dans notre pays, la décision du Québec est très importante. J'espère qu'à l'avenir on pourra faire des arrangements qui entraîneront un changement de sa décision.

[Traduction]

Le premier ministre a déclaré que l'on fera des efforts pour atteindre ces objectifs vivement souhaitables.

Il est essentiel à mon sens que les députés de tous les côtés de la Chambre s'engagent à faire tout leur possible pour que les Québécois aient l'impression de pouvoir conserver leur identité tout en restant Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, je félicite encore une fois le premier ministre et les premiers ministres des provinces qui ont participé à ces entretiens très difficiles, pour les résultats qu'ils ont obtenus aujourd'hui. Je tiens à signaler que je serai très heureux de pouvoir avec le premier ministre et le leader de l'opposition officielle, envisager les moyens de mener à bien ce projet important.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Nielsen: Madame le Président, j'aimerais poser au leader du gouvernement à la Chambre la question traditionnelle du jeudi. Pourrait-il nous dire de quoi va être fait l'ordre du jour de la Chambre pour le reste de la semaine et jusqu'à jeudi de la semaine prochaine? Chacun sait, bien entendu, que mercredi prochain, c'est le jour du Souvenir, et que le lendemain, 12 novembre on présentera le budget. J'aimerais que le ministre puisse nous dire ce que nous allons faire entre-temps afin que nous soyons fixés pour la semaine prochaine.

M. Pinard: Madame le Président, comme je l'ai indiqué au député avant la période des questions, les leaders parlementaires des partis vont se réunir à 5 heures ce soir.

M. Clark: A titre de précision, pourriez-vous nous confirmer que le budget va nous être présenté le 12 novembre?

M. Pinard: Madame le Président, c'est au ministre des Finances à nous en informer et ce n'est pas à moi à faire son travail, d'autant qu'il est capable—très capable—de le faire lui-même.

M. Clark: Madame le Président, cela fait déjà un certain temps que plusieurs d'entre nous ont l'impression que le ministre des Finances est le véritable leader parlementaire du gouvernement et comme je n'ai pas le droit de m'adresser directement à lui en ce moment, je me demandais si le vrai leader du gouvernement à la Chambre ne pourrait pas se renseigner discrètement auprès de son supérieur. Maintenant que nous avons enregistré un certain progrès sur la question constitutionnelle, il est essentiel pour le pays de savoir si la question vraiment urgente et prioritaire de l'économie ne va pas être escamotée une fois de plus. Et qui plus est, nous avons tous des plans à faire et je me demandais si le ministre des Finances ou le leader du gouvernement ne pourrait pas nous garantir que la promesse solennelle selon laquelle le budget serait présenté le 12 novembre sera tenue.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, nous aurons une rencontre au niveau des leaders parlementaires à 5 heures. Je pourrai donner plus de précisions à son leader parlementaire, qui pourra lui transmettre le message.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE MINISTRES PROVINCIAUX

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, avec votre permission, je voudrais saluer la présence à la tribune de certains ministres qui ont travaillé presque toute la nuit afin de mettre au point une entente: M. Johnston, de l'Alberta, M. Romanow, de la Saskatchewan, M. Wells, de l'Ontario, le procureur général du Manitoba, M. Mercier, et le procureur général de l'Ontario, M. McMurtry.

Des voix: Bravo!

* * *

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau les rapports du greffier des pétitions dans lesquels il déclare avoir examiné les pétitions présentées par les députés le mercredi 4 novembre 1981 et les avoir trouvées conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.